

## 1- EDITORIAL : SIMPLIFIER L'ORTHOGRAPHE POUR PLUS DE JUSTICE SCOLAIRE : LA GRANDE SUPERCHE

Sous l'égide du Conseil Scientifique de l'Education Nationale (CSEN) est sorti en juin dernier sous la plume des linguistes « atterrés » Anne LABELLE et Bernard CERQUIGLINI et de Madame SPRENGER CHAROLLE, membre du CSEN, un rapport qui prescrit sans ambiguïté la simplification drastique de l'orthographe du français. Deux objectifs essentiels prétendent fonder leurs préconisations :

- Partant de l'idée –infiniment réductrice- selon laquelle l'apprentissage de la lecture se réduirait à savoir automatiser les relations phonèmes/graphèmes, il faudrait rendre l'écriture du français la plus « transparente » possible afin de former sans trop d'efforts des cohortes de « déchiffreurs ».
  - Afin de ne pas mettre en difficulté les élèves fragiles (ceux notamment présentant une « exogénéité » linguistique et culturelle), il faudrait simplifier l'orthographe et notamment les règles grammaticales telle que la loi « scélérate » de l'accord du participe passé avec le COD antéposé.
- **Ce rapport ignore que la simplification de l'orthographe impacterait différemment la lecture et l'écriture**

Tous ceux qui n'ont que le mot « simplification » à la bouche devraient comprendre que la simplification de l'orthographe française aurait un impact totalement différent sur la lecture et sur l'écriture. Si l'on simplifiait l'orthographe d'usage en rendant plus transparentes les relations entre sons et lettres, on faciliterait sans nul doute l'écriture des mots. Une langue dans laquelle un son correspond à une lettre et une seule, ne laisse en effet planer aucun doute sur la forme écrite d'un mot, sauf à avoir des troubles de l'audition. En revanche, cette même langue complique singulièrement la tâche de ses lecteurs, puisque la « simplicité » des formes orthographiques entraîne ipso facto une moins bonne discrimination de la « physionomie » des mots et rend plus difficile leur reconnaissance rapide. Pour le dire autrement, la simplification de l'orthographe du français **servirait l'écriture, mais desservirait la lecture**. On ne peut, en effet, gagner sur les deux tableaux et c'est pour cela qu'il faut se garder d'intervenir de façon intempestive. Si la complexité orthographique rend l'écriture délicate (un P ou deux P ; EN ou AN ; ç ou ss...), elle facilite et fluidifie considérablement la lecture des mots. En bref, si les « fantaisies » orthographiques de notre langue rendent l'écriture difficile, **elle constitue un tremplin formidable pour atteindre une lecture silencieuse et rapide**. Ces « parures » orthographiques sont autant d'indices supplémentaires de distinction. La découverte que certaines lettres ne se prononcent pas ou que le même

son peut s'écrire différemment amènera progressivement le jeune lecteur à privilégier la composition orthographique d'un mot et à ne plus s'appuyer uniquement sur une oralisation systématique. La maîtrise du principe orthographique complètera heureusement celle du principe alphabétique, construisant un lecteur à la fois précis et... silencieux.

- **Non content de simplifier l'orthographe des mots, le rapport prétend modifier les règles d'accord**

Respecter l'orthographe, ce n'est pas simplement savoir choisir entre un seul « P » et deux « PP », entre « AN » et « EN » ou entre « PH » et « F ». C'est aussi être capable d'accorder un verbe avec son sujet, un adjectif avec le nom auquel il se rapporte, un participe passé en fonction de l'auxiliaire utilisé. Si l'on doit accorder soin et attention à la façon d'écrire les mots (*orthographe lexicale ou d'usage*), il faut être encore plus exigeant sur ce qui les relie dans la phrase (*orthographe grammaticale*) ; car il s'agit là de la mise en mots de notre pensée à l'intention de l'Autre, de la logique de nos propositions offertes à un lecteur. Ce qui m'inquiète le plus dans ce rapport, c'est que derrière une apparente sagesse qui dit limiter ses ambitions à quelques points de l'orthographe d'usage, se profile un danger majeur : celui d'une modification, voire d'une suppression des règles de l'orthographe grammaticale. Or, autant on peut juger utile de corriger certaines incohérences d'orthographe d'usage (« honneur », mais « honorable »), héritées des erreurs de quelques clercs égarés, autant il faut refuser que soient supprimées les règles des accords nominaux et verbaux, car cela touche à la logique de la pensée de celui qui écrit. Ainsi, considérez avec l'attention qu'elle mérite les phrases suivantes : **« La mort de l'homme que j'ai toujours désiré(e) »**, dans laquelle un accord subtil distingue la déclaration d'amour posthume de la malédiction ; ou encore : **« L'amour d'une mère que je n'ai jamais connu(e) »** qui permet de distinguer l'orphelin du mal-aimé.

- **Ratiboiser les ambitions de certains élèves serait une forme de justice scolaire**

Ceux-là mêmes dont les propres enfants n'auront aucun souci scolaire, sont aujourd'hui les premiers à dénoncer l'élitisme et... le caractère « cruel » de l'Ecole de la République. Ils tentent d'installer chez les élèves en difficulté et parfois chez leurs parents l'idée que les exigences scolaires (règles d'orthographe et de grammaire) sont incompatibles avec leurs capacités -voire leurs appartenances- linguistiques et culturelles. Ces petites lâchetés ont pour résultat le remplacement du paradigme de l'incompétence (« il ou elle a du mal à mettre en mots sa pensée...mais il ou elle peut s'améliorer... ») par celui de l'incompatibilité (« expliquer, argumenter ce n'est pas pour elle ou lui ! »). L'incapacité de questionner les mots d'un autre, comme la difficulté de se faire comprendre au plus juste de ses intentions ont pris ainsi une tout autre signification ; ces insuffisances sont devenues, durant ces dernières années, l'image sublimée de la

« diversité » linguistique et sociale et ont été conséquemment déclarées irréductibles. « *Le français écrit ne t'est pas familier, écris donc comme tu veux ou... comme tu peux !* »

Pour tous les élèves de ce pays, c'est bien l'espoir d'un pouvoir accru sur le monde qui légitimera les efforts qu'ils consentiront pour maîtriser lecture et écriture. Ce pouvoir, ils ne le conquerront pas avec une orthographe ratiboisée. Contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, ce n'est pas à la fragilité linguistique de définir la limitation des ambitions cognitives d'un élève, c'est au contraire la hauteur des ambitions cognitives qu'on lui offre qui l'incitera à se battre pour une meilleure maîtrise linguistique et une culture plus approfondie et libératrice.

### ➤ L'orthographe c'est l'histoire des mots

Comment ne pas souligner l'importance de notre orthographe dans la révélation de l'histoire des mots et de leur lignée d'appartenance ? Le mot « aujourd'hui » qui, selon certains, devrait passer sans autre forme de procès à la machine à simplifier dit cependant bien ce qu'il veut dire : « *au jour d'hui* ». Cette orthographe devrait, si elle était examinée avec l'attention qu'elle mérite, dissuader bien de nos animateurs radio et télé de commettre l'irritante redondance *au jour d'aujourd'hui*.

En nous rappelant ce que nous devons notamment au grec, l'orthographe du français rassemble les mots de même famille sémantique et marque par des traits orthographiques communs les étymons qui guident nos pas dans la découverte des champs lexicaux. Prenons quelques exemples, entre mille autres, qui témoignent et ordonnent des pans entiers du lexique de notre langue. Imaginez « graph » sans son « ph » qui nous dissuade de le rapprocher de « agrafe », « philo » qui ressemblerait à une pâtisserie grecque et « cyn- » perdant son « y » qui – oubliant la chasse- nous conduirait dans une salle obscure. Faudrait-il, au nom d'une simplification dont l'urgence ne nous paraît pas évidente et les avantages contestables, sacrifier notre héritage ? Faudrait-il priver les enfants de ces repères qui organisent la diversité du lexique et rendent les promenades au pays des mots à la fois rassurantes et surprenantes ? Les traces étymologiques adoucissent, le temps d'une découverte, l'indispensable, mais parfois inquiétant, arbitraire du signe. Elles révèlent la continuité et la cohérence de notre vocabulaire commun et nous rappellent qu'il est le résultat d'une évolution sans rupture.

Alain Bentolila,  
16/12/2024

## Sommaire

|  |                 |     |
|--|-----------------|-----|
| 1. Editorial–Simplifier l'orthographe pour plus de justice scolaire : la grande supercherie  | Alain Bentolila | p1  |
| 2. Controverses – Alain Bentolila et Martine de Latude   |                 | p 2 |
| 3. Bilan chiffré – Michel Savy   |                 | p 2 |
| 4. DEFI Extension rennaise et EC- Adrien Wallet, Christine Rouchon, André Courtas, Emmanuelle Herveau, Alain Bentolila et Martine de Latude) |                 | p 3 |

## 2- Les Controverses de Descartes : L'ECOLE DEBOUT CONTRE LES INEGALITES

« L'ACCROISSEMENT CONSTANT DES INEGALITES SCOLAIRES DENONCE UNE DESERTION POLITIQUE UN RENONCEMENT PEDAGOGIQUE ET NOUS FAIT COURIR UN RISQUE SOCIAL MAJEUR.

***Contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, ce n'est pas la fragilité linguistique et culturelle qui définit la limitation des ambitions cognitives d'un élève, c'est au contraire la hauteur des ambitions cognitives qu'on leur offre qui incite ces élèves à se battre pour accéder à une langue plus précise et à une culture plus riche.***

En bref l'éducation doit en finir avec les guérillas idéologiques qui pervertissent la transmission des savoirs et la formation des esprits : ***il n'y a pas une Education de gauche et une Education de droite. Il y a ceux qui pensent que l'Ecole est un lieu où l'on a pour tous les élèves les mêmes ambitions d'autonomie et d'élévation et ceux qui préfèrent que tout reste pareil.*** La

réfutation des textes ou des discours construits pour endoctriner et diviser supposerait que ces jeunes perdus de l'école de la République aient été formés au questionnement exigeant, à l'analyse rigoureuse, à la critique juste : ***telle est la bataille que nous avons collectivement perdue.*** »

Tel était le propos introductif d'Alain Bentolila pour ces Controverses qui ont eu lieu le 4 décembre 2024 dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne et dont vous pouvez voir les différentes interventions [en suivant ce lien](#)

11/12/2024  
Alain Bentolila

## 3 – Bilan chiffré : Pour le ROLL, il y a 54500 inscrits.

#### 4- DEFI : De nouvelles expérimentations

Dans nos classes, près de 15% des élèves possèdent un vocabulaire exsangue à l'entrée au CP ; ils acquièrent quelques aptitudes au déchiffrage des mots à huit ans alors qu'ils devraient comprendre des textes d'une quinzaine de lignes ; ils parviennent difficilement à repérer quelques informations ponctuelles à douze ans quand on attendrait qu'ils soient des lecteurs autonomes capables de lire avec autant d'efficacité un conte merveilleux, un énoncé de mathématique ou un texte scientifique. Brutalement livrés à eux-mêmes face aux exigences disciplinaires du collège, ces élèves vont alors vivoter pendant trois ou quatre ans en ne tirant aucun parti de leurs études secondaires ; l'institution les passera par pertes et profits. Tant que nous accepterons que l'échec, très tôt programmé, des « mal-nés » débouche *naturellement* sur l'enseignement technique et professionnel, nous marquerons ce dernier au fer de la honte et de la frustration.

En l'état actuel de notre système éducatif, la réponse n'est ni un passage complaisant d'un niveau à l'autre, couronné par l'obtention quasi automatique du DNB (diplôme national du brevet), ni un redoublement aveugle et sans efficacité et évidemment pas non plus la constitution de « groupes de niveau qui officialiserait une école à deux vitesses. La seule solution pertinente –et honorable– serait de gérer avec lucidité et exigence chacun des différents paliers que les élèves les plus fragiles ont tant de mal à franchir de la maternelle au collège. C'est, en effet, lors de ces passages critiques que l'on « perd » ces élèves. C'est donc bien là qu'il faut inventer « **un système de sauvetage** » qui les empêche de « couler » inéluctablement.

Trois paliers devraient prioritairement se voir chacun dotés de ce que l'on appellera un « sas de transition » : **le passage de la GS au CP** afin de s'assurer d'une maîtrise suffisante du langage oral avant l'apprentissage de la lecture ; **le passage du CE2 au cours moyen** afin de garantir que la fluidité du déchiffrage porte une compréhension équilibrée et autonome ; enfin **le passage du CM2 au collège** afin d'accroître l'endurance de lecture et surtout de s'assurer que tous les élèves sachent comprendre les textes dans toutes les disciplines. L'idée est donc, lors de ces trois moments-clefs, de donner une chance à tous ceux qui, sans cela, seraient abandonnés sur le bord du chemin, voués à des voies honteuses de relégation. Dès la fin du premier trimestre, seront donc administrées en français et en mathématiques à tous les élèves des évaluations diagnostiques simples et efficaces qui dresseront le profil des compétences de chacun en matière de compréhension. C'est sur cette base que seront alors programmés des parcours de perfectionnement ciblés, tous visant la maîtrise différenciée de la compréhension. L'équipe pédagogique de chaque établissement pourra ainsi instaurer une démarche lucide de différenciation pédagogique de huit mois qui, à raison de trois heures par semaine, permettrait d'accompagner chacun selon ses besoins vers une réussite au niveau supérieur. Une évaluation finale passée au mois de juin permettra de juger des progrès des élèves fragiles. Un tel système transformera ce qui aujourd'hui constitue des pièges pour « enfants mal nés » en tremplins pour que le passage au niveau supérieur ne soit pas synonyme de défaite. L'année dernière, l'expérimentation du dispositif DEFI dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris a permis à 39% des élèves en grande fragilité de quitter cette catégorie pour entrer dans les catégories moyenne et supérieure. Cela a motivé des équipes du 12<sup>ème</sup> arrondissement à rentrer dans le dispositif à la dernière rentrée.

Cette année ce sont 22 nouvelles classes qui suivent le programme DEFI en Bretagne dans les Côtes d'Armor. Les progrès sont déjà salués par les enseignants. Les élèves les plus fragiles participent et comprennent davantage les écrits en français comme en mathématiques grâce aux ateliers différenciés.

Les évaluations diagnostiques ciblées par compétence aident les professeurs à connaître les besoins de chacun et les guident dans le choix des activités de perfectionnement ou de remédiation à programmer. Chaque élève peut ainsi progresser à son rythme pour acquérir une meilleure maîtrise de la langue.

Tous les enseignants engagés dans DEFI bénéficient de 12 à 18 heures de formation pour mettre en œuvre un programme ambitieux mais « clé en mains » grâce à un site internet ressources. Les professeurs sont formés à des contenus mais aussi à des démarches pédagogiques qui leur permettent de gérer plus facilement l'hétérogénéité de leur classe.

DEFI est par conséquent un programme qui favorise les apprentissages de tous les élèves, mais qui développe également de réelles compétences professionnelles.

De la même manière, à l'invitation d'Alain Bentolila et du secrétariat général de l'Enseignement Catholique, deux diocèses ont répondu favorablement à une première expérimentation dans le réseau des écoles catholiques. 5 établissements de la Drôme et 5 établissements de l'Ardèche ont commencé ce travail. 25 enseignants dont 7 enseignants spécialisés accompagnent l'expérimentation dans le cadre de leur fonction "Personne ressource" et en lien avec les 3 chargées de mission des deux diocèses. 12 heures de formation ont permis aux équipes de se préparer et de se lancer dans DEFI en confiance : 6 h en présentiel et 6h en visioconférence. Un lieu de partage, de questionnement et d'entraide en ligne a aussi été mis en place sur le site Whaller par le SGEC. En fin d'année, 6 nouvelles heures de formation et de bilan auront lieu, nous aurons alors plus d'éléments à communiquer à partir des retours des enseignants engagés dans ce travail.

**Pour conclure, nous retiendrons qu'à la demande de la DGESCO nous avons la volonté de doubler chaque année le nombre des établissements engagés dans l'opération DEFI.**